



Assemblée Générale Ordinaire du 14 juin 2016

Rapport moral

Rapports d'activité et de gestion

Année 2015

Rapport moral

Un grand bonjour à vous tous et merci pour l'intérêt que vous portez à notre Association.

Vous nous aidez à accueillir et à accompagner, dans un moment difficile de leur vie, des personnes décidées à retrouver leur place dans notre société.

Je salue toutes ces personnes qui, au cours de cette année écoulée 2015, ont eu recours à nos services et ont aussi apporté leurs idées et enrichi de leur personnalité les divers groupes. Vous vous souvenez que l'an dernier, nous avons réfléchi sur les médiateurs pairs : cette idée a pris corps et continue effectivement dans les services de notre Association.

Je salue et remercie l'ensemble du personnel. Chaque année amène son lot de difficultés et de satisfactions. Vous savez garder le cap et aller à l'essentiel : l'accompagnement des personnes avec respect et efficacité.

L'activité de 2015 va vous être présentée plus en détails, ainsi que les comptes des différents services ; je ne vous en parlerai donc pas maintenant.

Je voudrais saluer Francis Gonzalez qui a été absent cette année 2015 et qui surmonte sa longue maladie. Il se prépare à une retraite que nous lui souhaitons longue et heureuse.

Depuis début juin, Mme Catherine Lamant est arrivée pour prendre la suite sur les pôles précarité et demande d'asile.

Le bâtiment qui abrite le centre d'hébergement l'Auberge, au cours de cette année écoulée, a accueilli un nouveau service qui s'ajoute au Lit Haltes Soins Santé (LHSS) : les Appartements de Coordination Thérapeutiques (ACT).

L'année en cours verra le développement du CADA et sûrement d'autres extensions.

Bienvenue à nos nouveaux salariés.

Je remercie également l'ensemble des membres du Conseil d'Administration qui, bénévolement, œuvre au bon fonctionnement de notre Association.

Je remercierai tout particulièrement notre Trésorière Mme Michèle RANDAXHE qui, après de longues années d'engagements, souhaite passer la main, sans nous quitter pour autant.

À tous, je souhaite un bel été ponctué de temps de repos pour une reprise dynamique.

Merci à vous tous.

Jean-Louis FRAYSSE

Président

Rapport d'activité de l'association CEIS

Introduction générale

L'activité de l'association CEIS par les établissements et les services met en évidence les réponses qui sont apportées aux personnes fragilisées par un parcours de vie complexe et difficile. Le CEIS c'est un projet global d'accueil, d'accompagnement, d'hébergement et de soin pour ces personnes en demande d'aide ou si elles ne le sont pas, pour ne pas les laisser de côté et agir en faveur du lien social et de la prévention de l'exclusion.

L'Association s'est fixé comme objectif d'être au service de la **reconquête de l'autonomie** physique, affective, sociale et culturelle des personnes en difficultés.

L'offre que propose l'association CEIS au travers de ses établissements et de ses services, vise en premier lieu à permettre à chacun de vivre sa vie et non de la subir, d'être acteur de celle-ci et non d'être contraint par des événements, des personnes ou des objets aliénants.

Nous accueillons des femmes, des hommes, des familles qui font partie de la société française. L'association n'a pas vocation à lutter contre la marginalité mais de travailler en faveur des solutions qui s'opposent aux facteurs d'exclusion. Nos actions se fondent sur la demande des personnes et sur leur adhésion à un projet d'accompagnement et/ou de soin en faveur de l'amélioration de leurs conditions de vie. Le respect du choix de vie est donc une valeur fondamentale de notre travail tout en accompagnant les personnes vers une prise de conscience que certains choix sont des facteurs d'exclusion.

Tous nos projets reposent donc sur un tronc commun, un socle de valeurs qui objective la mission de l'association CEIS.

Donner ou redonner à chacun sa place dans la société.

Nous préférons nous attacher à un travail en faveur de l'inclusion plutôt que de l'insertion. D'aucun y verra une affaire de sémantique, mais ce choix marque notre volonté d'offrir la perspective d'exister en tant qu'individu singulier qui peut trouver sa place dans une société dont les codes restent décalés de ceux qui régissent leur vie. La société des hommes est faite d'échanges et d'enrichissements, de diversités et de complémentarités.

L'importance de la parole de la personne accueillie et accompagnée.

Nous sommes résolument dans la relation à l'autre. Notre travail s'appuie sur des contrats de séjour dans lesquels sont posés des objectifs. Depuis la loi du 2 janvier 2002, de rénovation de l'action sociale et médico-sociale, les professionnels apportent leur expertise à la personne accueillie pour la mise en place du projet individualisé. Il est donc fondamental de construire un parcours à partir d'une co-évaluation des besoins, et des projets. Les entretiens individuels, le travail en groupe ou toute forme d'expression orale visent à donner la parole aux personnes accueillies et accompagnées en faveur de leur propre trajectoire. Dans la vie institutionnelle, nous tentons depuis plusieurs années de concevoir des formes de participations à la vie des établissements (CVS, groupe d'expression, CCRPA), la parole des personnes est aussi prise en compte dans le travail d'évaluation des projets d'établissements et de leur révision.

Etre acteur de son parcours.

Nous travaillons au niveau de l'estime de soi afin de briser le cycle de l'image dégradée qui devient une identité.

« Au-delà de ce que je suis de par l'hérédité et de ce qu'on a fait de moi par le milieu et l'éducation, il ya ce que je fais avec ce que je suis et ce qu'on a fait de moi. » Jean Paul SARTRE

Il est donc possible de formuler des objectifs et des projets. La nature humaine se manifeste dans ce que l'homme pense, l'homme rêve. Nous ne donnons pas de rêve au CEIS, nous ancrons notre travail dans les réalités objectives car l'illusion est aussi éphémère que le point du jour, mais découvrir ses potentialités, se réapproprier ses savoirs et ses connaissances, faire état de ses compétences et de ses habiletés, redonner corps à ce qui a été altéré, c'est la mission du rétablissement physique, affectif, et social.

Conforter l'initiative

Il ne faut pas avoir peur d'échouer, l'échec ou la rechute n'étant qu'un élément du parcours qui peut s'objectiver et servir d'appui. La peur de l'échec paralyse. L'accompagnement éducatif soutient l'initiative, l'encourage en offrant un appui, en montrant, en faisant avec, puis en laissant faire.

Cette année, 1396 personnes ont bénéficié d'une ou plusieurs actions. 376 personnes ont été hébergées au sein des établissements pour 175 places installées.

Le CEIS c'est une équipe de soixante salariés, des femmes et des hommes avec **des valeurs et des principes professionnels** qui travaillent avec et pour des personnes marginalisées dans une société normée.

Pôle inclusion sociale

➤ **Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale L'Auberge**

Le CHRS l'Auberge offre 26 places d'hébergement d'insertion, 22 à Cajarc en collectif et 4 Cahors en semi collectif. Sur les 2 établissements de ce type présents dans le département, seul celui géré par le CEIS propose un hébergement collectif. De fait les situations complexes sont fréquemment orientées vers le collectif. Nous sommes également en mesure d'accueillir les chiens en chenil, cette variable détermine également les orientations faites par le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO).

117 personnes ont été hébergées dont 28 enfants. Dans le cadre de la convention signée avec le Tribunal de Grande Instance, pour la mise à l'abri des femmes victimes de violence, 13 femmes ont été hébergées.

L'accompagnement proposé est basé sur l'accès aux droits, le logement, la santé et toutes les problématiques spécifiques comme les conduites addictives, et les troubles psychiques. Le versant du soin est donc important dans l'accompagnement avec l'aide à la prise des traitements et la mise en place de consultations spécifiques.

Les démarches vers le logement autonome dépendent des ressources, souvent le RSA et l'AAH, pour les moins de 25 ans il n'y aucune ressource et l'aptitude au travail reste à démontrer. Le Centre d'Aide à la Vie Active est un des outils proposés au CHRS pour l'apprentissage ou le réapprentissage des savoirs être pour l'insertion professionnelle.

Le travail avec les instances sociales du département, les acteurs du secteur médico-social et sanitaire, la mission locale, le pôle emploi reste incontournable pour l'accompagnement.

La durée de séjour est très variable, elle peut aller de quelques jours à plus d'une année, la moyenne a été de 5 mois pour les séjours à Cajarc et de 7,5 mois pour les séjours à Cahors.

L'accompagnement éducatif vise à soutenir l'accès et le maintien dans un logement. Il se décline dans les actes de la vie quotidienne, la gestion budgétaire, l'hygiène, la santé.

Le CHRS propose également un service d'accompagnement hors les murs pour les sortants de l'hébergement et qui auraient besoin d'une aide ponctuelle aux démarches, ou un soutien moral. Cette forme d'accompagnement n'est pas contractualisée avec le bénéficiaire et n'est pas limité dans le temps.

Le CHRS l'Auberge a pu cette année encore répondre à bon nombre de situations pour lesquelles un accueil collectif était indiqué, des personnes très fragilisées par l'errance, des jeunes sans ressources, des femmes victimes de violences.

L'équipe de professionnels s'efforce d'accompagner chaque personne vers un projet cohérent, adapté aux capacités mobilisables et dans la durée.

Le temps est en effet une variable non négligeable de la réussite des parcours.

L'accès au logement peut s'avérer possible du point de vue des ressources financières mais parfois inadapté dans une perspective de maintien sur le long terme. Il est donc préférable de consolider l'accompagnement global afin d'optimiser la réussite du projet d'insertion vers le logement.

Nous affirmons également que les questions relatives à la santé sont aussi de plus en plus prégnantes, que ce soit au niveau somatique, au niveau psychique, au niveau des addictions.

Ces questions impactent fortement les actions menées par l'équipe éducative et doivent être traitées en amont d'un projet de départ, afin qu'elles n'affectent pas l'insertion sociale ou tout du moins, qu'elles puissent être évoquées au cours du séjour pour une prise en charge au-delà de l'hébergement d'insertion.

➤ Hébergement d'Urgence de Transition

Ce dispositif se compose de 8 places (4 à Cahors, 4 à Figeac). Le financement de ces places a été intégré dans la Dotation Globale de Financement du CHRS. Il propose à des personnes un hébergement provisoire 24h/24h en attendant une place en structure suivant la décision de la commission départementale d'orientation du SIAO. Il permet d'assurer les besoins primaires : le gîte, le couvert, l'hygiène, un repos physique et psychologique. Il permet d'accompagner et d'orienter la personne en s'assurant de l'accès aux droits sociaux, et à la santé si besoin, d'affiner l'évaluation toute au long du séjour afin de confirmer l'orientation de première intention, ou de proposer à nouveau un passage en CDO pour valider une nouvelle orientation qui paraîtrait plus adaptée.

Nous hébergeons par ordre de priorité, les personnes isolées, avec ou sans animal de compagnie, les personnes en couple et sans enfant, les couples avec enfants seront hébergés si aucune solution d'accueil n'est possible et après consultation de la DDCSPP.

L'hébergement se fait au moyen de 4 appartements pour 8 places soit 2 appartements pour 4 places que ce soit à Cahors ou Figeac. La continuité de l'hébergement est assurée toute l'année et sur 24 heures.

L'activité 2015 représente 25 ménages soit 39 personnes dont 10 enfants. La durée de séjour a été en moyenne de 87 jours. Les personnes étaient âgées entre 19 et 67 ans.

Le dispositif HUT trouve son intérêt dans ce qu'il permet de répondre à un réel besoin au niveau du territoire pour palier à l'attente d'une entrée effective dans le dispositif d'accueil validé en CDO.

La diversité des publics en HUT nécessite un accompagnement « sur mesure » pour répondre aux besoins importants des personnes qu'elles soient en attente de logement pour les plus autonomes, ou d'une place en CHRS pour les plus fragilisés.

➤ La Maison Relais

La Maison-Relais est un ensemble de logements destiné à l'accueil de personnes à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend difficile leur accès à un logement autonome, à échéance prévisible.

La Maison-Relais ne s'inscrit pas dans une logique de logement temporaire, mais dans une logique de logement adapté durable, sans limitation de durée et offrant un cadre semi-collectif, valorisant la convivialité et l'intégration dans l'environnement social.

Située à Figeac, ce dispositif d'insertion vers le logement est opérationnel depuis novembre 2011.

Les missions de la Maison Relais sont de rompre l'isolement en offrant un cadre sécurisant, de favoriser les échanges au sein de la Maison-Relais et avec l'extérieur, de sensibiliser à la gestion des énergies, de sensibiliser au recyclage, d'aider à la gestion budgétaire, de favoriser les liens avec les partenaires pour permettre un suivi de proximité, d'aider à l'entretien des appartements.

La Maison Relais accueille toute personne isolée, majeure, qui ne relève pas ou plus de structures d'insertion de type CHRS, ni de logement autonome.

Pour la bonne marche de la maison, une mixité des publics accueillis est favorisée.

11 personnes ont été accueillies, la personne la plus jeune avait 35 ans, la plus âgée, 60 ans. La majorité se situe dans la tranche d'âge 45/60 ans.

4 hommes ont intégré la Maison-Relais, 1 personnes étaient hébergées au CHRSL'Auberge à Cajarc, 1 était en Maison Relais dans le département de l'Ain, 1 était hébergée en LHSS à Cajarc, 1 était hébergée en appartement thérapeutique de l'Institut Camille Miret.

1 personne est sortie du dispositif, 1 homme sur un départ volontaire pour habiter dans un mobil home dans un autre département.

Il y a donc eu peu de mouvements cette année. La Maison Relais relevant du logement adapté il n'y a pas de durée de séjour significative.

➤ Accompagnement Vers et Dans le Logement

L'Accompagnement Vers et Dans le Logement permet aux personnes sortant de la rue ou de structure d'hébergement d'accéder au logement autonome. L'Association C.E.I.I.S. intervient sur le secteur de Cahors et Figeac.

Nous avons été informés que le financement pour 2015 ne serait peut-être pas assuré sur l'année. Ce fait relève d'une réorientation des enveloppes budgétaires nationales et d'un mode de financement différent. L'AVDL est un dispositif important de la politique d'insertion par le logement, c'est pour cette raison que la Fédération Nationale des Associations de Réinsertion Sociale (FNARS) a défendu le dossier auprès du ministère. Le financement 2015 aura pu être assuré quasi en totalité. Mais une inconnue subsiste au-delà du premier semestre de l'année 2016.

L'activité a représenté 25 ménages suivis. 16 nouveaux ménages sont entrés dans le dispositif pour 9 ménages entrés en 2014 ont poursuivien 2015 et 6 mesures étaient toujours en cours au 31/12/2015. Ce sont au total 40 personnes accompagnées dont 12 enfants. Les personnes isolées représentent 76 % des ménages accompagnés en AVDL.

Sur les 19 ménages sortis : 13 ménages ont eu un logement avec un bailleur public, 5 ménages ont eu un logement avec un bailleur privé et 1 ménage a été orienté vers une structure de soin.

La durée moyenne de l'accompagnement AVDL sur les 19 sortants (depuis leur entrée dans le dispositif) est de 7.52 mois.

L'Accompagnement Vers et Dans le Logement vise l'accès à un logement autonome, mais nous constatons qu'il est difficile de limiter l'accompagnement à ce seul aspect. Même si l'accompagnement se décale de celui des structures d'hébergement, une prise en compte de la globalité reste nécessaire.

➤ Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

Le SIAO est une instance départementale qui recense les demandes d'hébergements des personnes sans domicile et qui coordonne l'offre. Dans la configuration Lotoise jusqu'au 31 décembre 2015, le SIAO a été porté par la Croix Rouge Française pour la partie coordination, l'association AHIS Cahors pour la gestion du 115 et de l'urgence et le CEIIS pour l'évaluation sociale des demandes. Cette dernière activité a représenté un mi-temps pour le CEIIS. A compter du 1^{er} janvier 2016, le portage du SIAO a été confié à l'AHIS Cahors après une démarche d'appel à projet. Cette démarche fait suite à la loi sur l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) du 24 mars 2014 qui pose la demande d'un porteur unique. Nous avons maintenu la salariée en poste dans les effectifs du CEIIS en profitant de différents glissements de poste. Elle est aujourd'hui affectée au CHRS de Cahors.

En 2015, 325 situations ont été évaluées dont 45 par l'évaluatrice SIAO et 280 par les partenaires du secteur.

➤ Lits Halte Soins Santé

Autorisé le 5 décembre 2008, le LHSS fonctionne avec 4 lits depuis le 23 novembre 2009. Cet établissement basé à Cajarc au sein des locaux du CHRS l'Auberge fonctionne 24h/24, 365 jours par an.

Sa vocation départementale permet l'hébergement de toute personne, hommes ou femmes, de plus de 18 ans, ne disposant pas de domicile dont la pathologie ou l'état général, somatique et/ou psychique, nécessite des soins et un accompagnement social, mais sans prise en charge hospitalière ou médico-sociale spécialisée. A titre exceptionnel, les accompagnants (conjoint, compagnon, enfant ...) peuvent, dans la limite des places disponibles, être également accueillis.

Les orientations majeures viennent des services hospitaliers du département mais également de l'Aveyron de par la proximité de Villefranche de Rouergue. Des conventions sont signées à cet effet.

Les séjours sont théoriquement de 2 mois afin d'assurer une convalescence ou des soins infirmiers. Pour ces derniers une convention est signée avec un des cabinets de soins infirmiers de Cajarc.

L'admission au LHSS repose sur 2 problématiques, l'état de santé et la situation sociale. Le somatique est géré par un médecin coordonateur et nous offrons la prestation sociale pour l'accès aux droits sociaux (en particulier en matière de ressources et de couverture sociale), l'aide à l'insertion par le logement, l'aide à l'insertion professionnelle, l'aide à la gestion financière, les recherches de solutions par rapport aux problèmes de justice, l'amélioration des relations sociales et/ou familiales, l'autonomie dans la vie quotidienne et la redynamisation des potentialités.

14 personnes ont été accueillies, 11 hommes et 3 femmes. La moyenne d'âge est de 49 ans. Il y a eu 10 nouvelles entrées, 4 personnes étant présentes au 31 décembre 2014. 19 demandes de prise en charge ont été reçues et 4 demandes ont dû être refusées par manque de place disponible au moment de la demande. La durée de séjour moyenne des 13 sortants en 2015 est de 89 jours, soit environ 13 semaines.

Cette année encore les durées de séjour restent importantes compte tenu que la prise en charge médicale durant le séjour fait apparaître de nouvelles pathologies, souvent importantes, quelquefois chroniques. La plupart du temps nous répondons à la priorité médicale, mais dès lors la durée maximale de séjour de 2 mois ne peut être respectée.

➤ Appartements de Coordination Thérapeutique « Tempo »

L'association CEIS a été porteuse dès 2011 d'une demande en places dédiées à l'accueil de personnes en situation de précarité et affectées par des maladies graves. Le dossier présenté en réponse à un appel à projet et retenu par l'Agence Régionale de Santé a permis l'ouverture de 5 places dans la commune de Cajarc. Suite à la visite de conformité du 26 novembre 2015, 3 places en appartements diffus ont été ouvertes, les 2 places prévues au sein de l'accueil collectif du CHRS l'Auberge ont été ouvertes au mois de janvier 2016 après la finalisation des travaux d'aménagement. La première admission a eu lieu au mois de décembre.

Une équipe spécifique a été embauchée avec un médecin coordonateur, une infirmière coordinatrice, une Aide Médico Psychologique assure l'accompagnement dans la vie quotidienne aussi bien pour l'accueil en logement que dans le collectif. Une monitrice éducatrice a la charge de l'animation des journées pour ne pas laisser les personnes seules dans leur logement. Une psychologue assure des vacations chaque semaine.

L'organisation profite de la mutualisation des moyens humains et matériels avec les établissements CHRS L'Auberge et LHSS 46 ainsi les intervenants de soirée et de week-end sont également en situation éducative auprès des accueillies en ACT et inversement. L'infirmière aide à la prise des traite-

ments et elle reste disponible pour les questions de santé, les animations profitent également à tous les résidents.

Nous observons pour les premiers accueils que les personnes sont fragilisées sur le plan social, financier et affectif.

La majorité des demandes d'admission reçues concerne des personnes bénéficiaires du RSA ou de l'AAH.

Il apparaît que ces personnes n'ont plus de lien social et sont en rupture avec leur famille. L'une des personnes a souhaité travailler au rétablissement de liens familiaux ce qui a pu aboutir après vingt années sans contacts. La maladie devenant plus prégnante et le cadre d'un accompagnement social aidant, ce type de démarche est souvent initié par les personnes accueillies en ACT.

L'isolement de ces personnes en plus de leur maladie chronique et d'une précarité financière permet une adhésion aux activités proposées par l'animatrice sociale et en mutualisant avec l'équipe éducative du CHRS.

La gestion du budget reste une difficulté au quotidien même pour ceux qui ont une mesure de protection (deux résidents sont accompagnés par une curatelle)

Différents partenariats sont établis :

- Les cabinets de soins infirmiers de Cajarc,
- Les médecins de Cajarc,
- La pharmacie de Cajarc,
- Nous n'avons pas eu de réponse des kinésithérapeutes de Cajarc
- Icare 46
- CSAPA le Peyry (médecin)

Nous devons reprendre contact avec :

- Les médecins du Lot via le Docteur DARREYE de l'URPS
- Les hôpitaux du Lot
- Le service d'Hospitalisation à domicile de Figeac
- L'ANPAA 46
- Les CCAS
- Les services sociaux du Département

Une formation à l'accompagnement de fin de vie est spécifiquement proposée aux salariés concernés par les ACT.

Notre adhésion à la fédération FN-VIH et autres pathologies nous permettra également de bénéficier de formations et de colloques.

Nous avons repris les dossiers d'admission issus du groupe de travail de la FN-VIH. Le médecin et l'infirmière souhaitent retravailler sur le dossier médical pour mieux l'adapter à notre fonctionnement.

Nous formaliserons des liens avec les autres ACT de la Région et via la FN-VIH.

Nous ne mesurons pas encore l'impact de l'ouverture des ACT sur les admissions en LHSS. Nous pouvons mettre en évidence une articulation des établissements en ce sens, que nous avons admis 2 personnes en LHSS avant leur admission en ACT notamment pour évaluer le degré d'autonomie.

Pôle prévention et soins des addictions

➤ Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques des Usagers de Drogue

Le CAARUD basé à Cahors répond à une mission départementale. Ces missions sont :

- L'accueil collectif et individuel, l'information et le conseil personnalisé pour usagers de drogues ;
- Le soutien aux usagers dans l'accès aux soins ;
- Le soutien aux usagers dans l'accès aux droits, l'accès au logement et à l'insertion ou la réinsertion professionnelle ;
- La mise à disposition de matériel de prévention des infections ;
- L'intervention de proximité à l'extérieur du centre, en vue d'établir un contact avec les usagers ;
- Le développement d'actions de médiation sociale.

128 personnes ont bénéficié des services du CAARUD dont 14 femmes. La moyenne d'âge est d'environ 40 ans.

Beaucoup d'usagers sont des personnes à faibles revenus, voire, sans aucune ressource. Peu d'usagers ont des revenus venant d'un emploi actuel ou antérieur, avec des allocations chômage.

La plupart des personnes ont un hébergement précaire, voir très précaire (camions, squats). Certaines personnes accompagnées étaient en hébergement d'insertion (CHRS, HUT, ALT).

La situation sociale des usagers du CAARUD reste donc globalement très précaire même si leurs difficultés sociales semblent régresser, notamment dans l'accès aux dispositifs d'hébergement temporaire ou en appartement autonome (travail avec bailleurs sociaux, maison relais, hébergement d'urgence et de transition...).

Il faut souligner une difficulté accrue dans l'accès aux droits (allongement des délais administratifs, dossiers complexifiés, droits suspendus à une décision, difficultés dans les mutations de dossiers, plus de permanence actuellement de la Caisse d'Allocation Familiale à Cahors). Cette difficulté est surtout problématique lorsqu'il s'agit de l'accès aux soins (obtention CMU, AME, mutuelle...) plus ou moins dans l'urgence et par conséquent dans l'accès aux traitements médicaux.

Enfin, la préoccupation première des usagers du CAARUD se situant souvent dans l'immédiateté, leur accès aux soins qui nécessite souvent l'obtention d'une allocation, de la CMU ou d'une couverture-mutualiste reste problématique.

La majorité des usagers du CAARUD sont des poly-consommateurs ou des sur-consommateurs de médicaments détournés ou non. L'alcool reste le premier produit consommé, souvent associé au tabac, au cannabis et autre produit.

CAARUD et pharmaciens :

Avec le soutien de l'ARS Midi-Pyrénées et de la Fédération Addictions, un financement est accordé aux CAARUD des départements ruraux pour renforcer la réduction des risques. Le constat relevant qu'il est difficile de développer des actions de prévention sur la réduction des risques dans le nord du département, une action a été engagée pour être au plus près des usagers par l'intermédiaire des officines (Gourdon, Saint-Céré, Souillac, etc.). Les pharmaciens sont contactés et sensibilisés aux actions du CAARUD et au Programme d'Echanges de Seringues. Le PES est un travail en commun autour de la distribution d'outils de prévention (kits d'injection, kits base) et de la récupération éventuelle

de ceux-ci. La disponibilité du CAARUD permet l'information et de créer du lien avec les usagers pour une orientation éventuelle vers les dispositifs de soins, ainsi qu'un renforcement du lien CAARUD / pharmaciens. L'année 2015 n'a pas permis d'atteindre l'objectif de 25 pharmacies partenaires. Le départ à la retraite de l'éducateur et la maladie de son remplaçant ont été des facteurs contraignants.

CAARUD et médiateur-pair

Une personne assure la mission de médiation 20 heures par semaine. La fonction de médiation offre une proximité avec les personnes consommatrices et en situation de précarité. Avec ou sans un personnel éducatif, elle anime des ateliers dans les accueils de jour, (AHIS-Cahors et Secours Catholique). Elle travaille aussi régulièrement dans la rue et elle est à même d'aborder plus facilement les problématiques addictives des personnes rencontrées grâce à son expérience personnelle. Son concours et son « expertise » aide les personnes rencontrées à entamer un parcours de soins.

➤ Centre de Soins d'Accompagnement de Prévention en Addictologie « le Peyry »

Soins ambulatoires

La file active accueillie s'élève à 356 personnes.

Il s'agit d'une population départementale à 69 %, régionale hors département à hauteur de 11 %, hors région à 20 %.

L'accueil des personnes hors département est lié à un séjour au Centre Thérapeutique Résidentiel de Pern, et à leur installation dans le Lot.

Cette particularité est principalement liée à notre accueil de personnes de la région parisienne pour qui le retour hypothèque lourdement le travail d'abstinence réalisé.

La poly-toxicomanie est le plus souvent constatée.

311 patients ont bénéficié d'un suivi médical, 69 personnes pour un programme méthadone avec délivrance au centre, pour 242 personnes, soit un traitement de substitution (Subutex ou Méthadone avec délivrance en ville) soit un sevrage puis un soutien dans le maintien de l'abstinence soit un traitement des rechutes.

Les consultations spécialisées le plus souvent proposées sont d'ordre psychiatriques, gastro-entérologiques, ou infectieuses.

Les patients peuvent également bénéficier de suivi psychologique qui se fait en interne ou quelques fois en externe (CMP, libéral) en fonction des disponibilités.

Consultations Addiction sans produit et joueurs pathologiques

Les consultations mises en place depuis février 2013 se poursuivent. Un binôme composé d'un psychologue et d'une éducatrice spécialisée reçoivent les patients à Cahors.

Au même titre que les addictions à un produit, les addictions sans produit se rapportent à un comportement qui génère plaisir et soulagement d'un malaise intérieur mais aussi une impossibilité à contrôler ce comportement malgré ses conséquences négatives.

25 personnes ont été accueillies, 1 personne a été réorienté vers une autre prise en charge, 24 personnes suivies, et 6 personnes de l'entourage ont été accompagnées.

Les personnes suivies pour cyberdépendance sont plutôt des jeunes entre 12 et 30 ans et les joueurs de jeux de hasard et d'argent plutôt des personnes entre 35 et 70 ans. Les addictions sans produit (addictions sexuelles, addictions à un comportement...) concernent plutôt les personnes entre 35 et 50 ans.

Remarquons que les plus jeunes ne viennent pas spontanément, la démarche est souvent impulsée par les familles et/ou un professionnel (infirmière scolaire principalement).

Un réel travail de communication et d'auto promotion a été nécessaire pour continuer à faire connaître ces nouveaux types d'accompagnements jusque-là peu connus.

Les personnes concernées par les addictions aux jeux (jeux de hasard et d'argent et cyberdépendance) ou les addictions sans produits qui font la démarche de rechercher un espace d'aide, de soutien et/ou de soins arrivent jusqu'au CSAPA Le Peyry. Pour autant il semble que si ce type d'accompagnement était mieux connu un plus grand nombre de personnes pourrait en bénéficier.

Un réel travail de communication et d'auto promotion reste nécessaire pour continuer à faire connaître ces types d'accompagnements plus récents.

Consultations Jeunes Consommateurs

L'équipe de la Consultation Jeunes Consommateurs (CJC) est constituée d'un psychologue et d'une éducatrice spécialisée. Selon le besoin, l'équipe médicale (médecin, infirmière) peut venir compléter les accompagnements.

En 2015, la Consultation Jeunes Consommateurs s'est vue d'avantage sollicitée. Le nombre de suivi a augmenté de 277%.

Le travail proposé consiste à :

- l'accueil et le soutien à l'auto-évaluation des jeunes
- le suivi individuel des jeunes qui le souhaitent
- le soutien des familles et de l'entourage
- le soutien au repérage précoce des équipes de professionnels de terrain travaillant auprès de jeunes
- des interventions ponctuelles auprès de groupe de jeunes accompagnés
- des participations ponctuelles à des soirées à thèmes autour de ses questions

40 personnes ont été accueillies dont 36 jeunes et 4 personnes de l'entourage.

9 personnes ont été suivies dans le cadre de consultations hors des murs du CSAPA (type consultations avancée, Mission local de Cahors, Espace Jeune de Figeac)

Un travail partenarial a été entrepris sur le département afin d'informer sur la mise en place des CJC et de la nature de la prestation. Des conventions ont été signées avec ces partenaires pour des interventions sur site, la rencontre des professionnels intervenants auprès des jeunes.

Les interventions extérieures ont été les suivantes :

- 13 interventions auprès de professionnels
 - Mission Locale
 - Lycées (Clément Marot, Champollion, St Etienne)
 - Inspection Académique (infirmières scolaires)
 - Espaces Jeunes (Figeac, Cajarc et Capdenac)
 - Centre Accueil Ados
 - MSA
 - CFA - Ecole des Métiers de Cahors

-8 interventions auprès de groupe de jeunes

- atelier relais - (collégiens en difficulté - Inspection Académique)
- CFA - Ecole des métiers
- CDAD (Centre Départemental d'Accès aux Droits)
- Etablissements scolaires de Souillac
- espace jeunes de Cajarc, Figeac et Capdenac
- GRETA

- 3 interventions tous publics :

- soirée débat ciné à Capdenac
- soirée parentalité au Lycée Champollion à Figeac
- soirée débat "Conduites à risques des Adolescents" avec le CIAS de Figeac à l'Espace Jeunes

Soins résidentiel CTR, AT, Familles d'accueil

Le CSAPA offre 28 places de soin résidentiel. 15 places en Centre Thérapeutique Résidentiel, 5 places en familles d'accueil, 8 places en Appartement Thérapeutique. Les dispositifs avec hébergement répondent à une demande régionale pour 50 % et nationale pour 50 %. Une personne accueillie en résidentiel peut faire un parcours de soins de 7 à 8 mois en passant par tous les dispositifs. Le CTR se veut un lieu protégé vis-à-vis des consommations, la famille d'accueil puis l'Appartement Thérapeutique offre progressivement une plus grande autonomie et permet de travailler sur l'exposition aux objets ou aux situations stimulatrice de consommation. Une prestation médicale, psychologique et éducative est proposée à chaque étape du parcours.

78 personnes ont fait un séjour résidentiel. 48 personnes viennent de Midi-Pyrénées. Nous répondons prioritairement aux demandes d'admission venant du département du Lot et de la Région Midi-Pyrénées, dans la limite des possibilités d'accueil du centre et quel que soit le service, ensuite aux demandes des associations avec qui nous travaillons depuis 2010 dans le prolongement de l'expérimentation sur l'accueil d'usagers de crack, puis aux autres demandes nationales.

Le réseau de familles d'accueil

Le CTR fait partie des rares structures d'hébergement en France qui propose un accueil avec des chiens. A cet effet nous avons entrepris la réfection totale du chenil pour créer 5 niches. Cependant pour assurer une continuité de l'accompagnement après le CTR il est difficile de prendre en compte la présence de chiens soit en famille d'accueil soit en appartement thérapeutique. Avec l'accord de l'ARS, nous proposons un accueil de 3 personnes avec chiens dans une maison individuelle, « maison de transition », à Cahors.

La gestion de cette maison et des occupants est confiée à l'éducateur en charge du service des familles d'accueil, et l'activité est comptabilisée dans ce service.

Cette nouvelle organisation du service fait suite à notre recherche de solution pour un service en perte de vitesse. Cette année nous avons gardé notre pool de familles mais il reste difficile de mobiliser de nouveaux accueillants.

L'activité a augmenté du fait des séjours en maison de transition qui offre des séjours de longue durée pour remplacer le temps en appartement thérapeutique (non accessible à cause des chiens) mais aussi des séjours longs en famille d'accueil dont plusieurs ont dépassé 6 ou 7 mois.

Renouvellement de l'hébergement au Centre Thérapeutique Résidentiel.

L'année 2015 a vu l'aboutissement du dossier vieux de 6 ans depuis le moment de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Pour rappel, nous avons déposé une demande de permis de construire pour 16 chambres. Le PLU n'ayant pas suivi notre demande au moment de sa révision notre projet s'est vu bloqué. L'intervention de Madame le maire de PERN a permis une avancée significative puisqu'un nouveau projet a pu voir le jour, un permis a été accordé et le chantier est maintenant lancé pour un achèvement à la fin de l'année 2016.

Médiateurs de Santé Pairs

Le CSAPA a engagé une recherche action associée à l'Observatoire Régional de Santé (ORS Midi Pyrénées) sur l'impact lié au travail avec des Médiateurs de Santé Pairs. Les MSP engagés dans un travail de proximité sur les services du CSAPA œuvrent en lien avec les professionnels. Ils interviennent aussi bien sur les antennes ambulatoires de Cahors et Figeac, que sur les services avec hébergement. Il a été possible d'étendre leur action avec un professionnel auprès des services d'hébergement d'insertion de l'association. Ainsi des rencontres avec les personnes accueillies en CHRS (Cahors et Cajarc), le LHSS, la Maison Relais, l'Hébergement d'Urgence de Transition et l'hébergement ALT, sont proposées.

3 journées d'échanges ont été organisées. Elles visent à un partage des expériences des personnes accueillies au Centre Thérapeutique Résidentiel avec les personnes accueillies en Appartements thérapeutiques et en Famille d'Accueil, ainsi que les personnes suivies en Ambulatoire.

Dans ces moments, le retour des « anciens » permet aux personnes accueillies au CTR de pouvoir se projeter un peu plus loin dans le temps grâce au témoignage des anciens. Nous abordons les thèmes de l'estime de soi, du vécu des « anciens » sur leur passage en A2T ou en ATH, de l'activité, de la solitude. En fonction des thèmes évoqués sur la matinée, nous co-animons des groupes de travail l'après-midi sur ces thèmes que nous essayons de clarifier au travers de l'échange.

Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile

L'élément majeur de l'année 2015 a été le fonctionnement avec 81 places d'hébergement sur une année pleine, les extensions des années passées se sont faites en cours d'année. La répartition des places dans le département est de 50 à Cahors et de 31 à Figeac.

L'augmentation de capacité s'est inscrite dans une vague d'ouverture de 1 000 places d'hébergement en CADA sur l'ensemble du territoire visant à absorber une partie des flux et pour soulager les régions en tensions, où des familles avec des enfants n'ont parfois pas d'autres solutions que de rester à la rue.

L'équipe comprend aujourd'hui 13 salariés pour 7,06 ETP. Il est important que le taux d'encadrement soit compris entre 1etp pour 10 à 15 personnes hébergées (données 2015). Le nombre de logements nécessaire à l'activité est de 16 logements du T3 au T5 ainsi qu'un accueil semi collectif pour 10 personnes.

La demande d'asile en France

Notre activité liée à la demande d'asile dépend du ministère de l'intérieur. Toutes les admissions sont gérées à partir du Dispositif National d'Accueil (DNA) qui centralise toutes les places au niveau national et enregistre les mouvements en temps réel.

Lorsque le demandeur d'asile est admis au séjour (enregistrement de la demande d'asile au niveau de la Préfecture de Région), il est orienté vers une plateforme d'accueil des demandeurs d'asile (L'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration pour Midi-Pyrénées) pour qu'elle enregistre une demande d'admission via le logiciel DNA.

Tous les demandeurs d'asile admis au séjour peuvent entrer en CADA. Les situations les plus urgentes sont traitées en priorité.

Trois modalités d'admission :

- Admissions locales : gérées par le Préfet du département.
- Admissions régionales : gérées par le Préfet de région.
- Admissions nationales : gérées par le Ministère de l'Intérieur et l'OFII.

L'activité

Le CADA a réalisé 3 dossiers OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides) et 17 dossiers CNDA (Cours Nationale des Demandeurs d'Asile) soit 20 entrées.

Durant la procédure, les familles peuvent donc être amenées à se rendre deux fois à Paris : une première fois incontournable pour l'OFPRA et une deuxième fois si une procédure de recours est engagée.

Ces convocations sont des moments particulièrement stressants pour les familles.

Plusieurs facteurs angoissants s'additionnent :

- l'enjeu
- la peur du voyage en lui-même : Paris, le métro, la non-maîtrise de la langue, la peur de se perdre, d'arriver en retard, l'organisation avec des enfants souvent en bas-âge. Il est préférable de trouver un moyen de garde. Si la famille n'a pas de solution personnelle, il est possible de faire appel à une assistante maternelle du Conseil Général.
 - la fatigue occasionnée (le voyage se fait souvent de nuit).

Rapport de gestion 2015

Le présent rapport de gestion porte sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2015, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice approuvé par le Conseil d'Administration le 12 avril 2016.

1. Présentation des états financiers :

Les états financiers qui vous sont présentés ont été établis conformément aux règles et méthodes comptables en vigueur.

2. Situation et activité de l'association au cours de l'exercice 2015 :

Les mouvements financiers 2015 ne sont que le reflet de l'activité et des événements qui viennent de vous être détaillés dans le rapport d'activité.

Ils se résument par les éléments suivants :

Le total des produits de fonctionnement réalisés au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2015 s'élève à **3 852 000 euros** correspondant à l'addition de :

- De dotations et produits de tarification de 3 656 353 euros,
- De prestations de services diverses de 127 414 euros,
- Les cotisations des adhérents, dons et divers remboursements de frais de personnel pour 50 846 euros,
- Les transferts de charges pour 4 108 euros,
- Les intérêts et produits assimilés pour 13 279 euros.

Le total des budgets accordés en 2015 s'élève à 3 656 353 euros (contre 3 468 187 euros) soit une augmentation de 5.42% qui s'explique principalement par la création des appartements de coordination thérapeutique, des taux directeurs et mesures nouvelles des différents établissements.

En contrepartie **le total des charges de fonctionnement** s'élève à **3 567 863 euros** contre 3 514 829 euros en 2014.

Les variations par rapport à 2014 peuvent se résumer de la façon suivante :

SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ



	2015	2014	Évolution	
Produits de fonctionnement	3 834 613 €	3 641 544 €	+193 069 €	+5,3%
Marge globale	127 414 €	131 518 €	-4 104 €	-3,1%
Charges de fonctionnement	905 979 €	831 440 €	+74 539 €	+9%
Impôts et taxes	189 379 €	189 327 €	+52 €	0%
Charges de personnel	2 181 577 €	2 179 374 €	+2 203 €	+0,1%
Dotations aux amortissements	162 529 €	170 540 €	-8 011 €	-4,7%
Résultat courant non financier	283 014 €	130 730 €	+152 284 €	+116,5%
Résultat financier	12 333 €	-3 297 €	+15 630 €	
Résultat courant	295 347 €	127 433 €	+167 914 €	+131,8%
Résultat exceptionnel	17 292 €	30 197 €	-12 905 €	-42,7%
Résultat de l'exercice	310 092 €	165 527 €	+144 565 €	+87,3%

L'exercice 2015 se solde par un excédent de 310 092 euros dont l'origine est la suivante :

- Résultat des établissements :	233 481 euros
- Exonération ZRR :	76 611 euros

La répartition du résultat de l'association par services est la suivante :

- C.H.R.S. L'Auberge	16 732 euros
- C.S.A.P.A Le Peyry	23 330 euros
- Le Peyry Autres Financements	-502 euros
- C.A.A.R.U.D	-8 549 euros
- Association	88 919 euros

(dont 76 611 € d'exonération ZRR)

- C.A.D.A	104 367 euros
- Accueil d'urgence	8 330 euros
- Autres mesures	9 669 euros
- L.H.S.S	7 567 euros
- Maison Relais	1 501 euros
- ACT	58 725 euros

3. Situation patrimoniale et financière:

Le total du bilan s'élève au 31 décembre 2015 à 6 378 325 euros (contre 5 837 201 euros en 2014).

L'actif immobilisé s'élève à 1 858 953 euros (contre 1 725 583 euros en 2014). Il se compose à pratiquement 85% d'actif immobilier. Le taux d'amortissement pratiqué au 31 décembre 2015 est de 49.5%.

Le montant de la trésorerie nette est de 3 209 143 euros (contre 2 981 995 euros en 2014).

En contrepartie le montant des emprunts restant dus est de 325 459 euros.

Le montant des fonds associatifs (hors subvention d'investissement et provisions réglementées) et avant résultat 2015 s'élève à 3 960 604 euros dont :

-1 712 264 euros sont sous contrôle des tiers financeurs (soit 5 mois de fonctionnement),

- 606 704 euros correspondent à l'aide de l'état pour les ZRR depuis 2010.

4. Perspectives d'avenir :

Concernant l'année 2016, les budgets demandés ont été dans les mêmes volumes que pour l'année 2015 hormis pour les ACT pour lesquels un budget en année pleine a été sollicité.

Nous venons d'apprendre par la DDCSPP du Lot que notre demande d'extension du CADA de 39 places a été retenue. La mise en place va s'effectuer jusqu'à la fin de l'année 2016.

Les créations de postes à venir seront en lien avec l'extension du CADA.

Enfin les enveloppes des financeurs étant de plus en plus contraintes, nous prévoyons des taux directeurs très faibles pour 2016.

5. Affectation du résultat :

AFFECTATION DES RESULTATS ANTERIEURS

Etablissement	comptes	libellé	Débit	Crédit
CHRS L'AUBERGE	115.190	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde débiteur		5 376,23 €
	106.870	excédents affectés en réserve de compensation ch. d'amort.		21 585,38 €
	108.820	excédents affectés à l'investissement		20 000,00 €
	114.100	dépenses refusées par autorité de tarification	193,23 €	
	116.200	dépenses non opposables aux tiers financeurs - dépenses pour congés payés	918,38 €	
	180.002	autres dépenses non opposables aux tiers financeurs	45 850,00 €	
			AFFECTATION RESULTAT 2013	
CSAPA LE PEYRY	115.100	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde créditeur	134 484,40 €	
	106.860	réserve de compensation	21 544,65 €	
	106.870	excédents affectés en réserve de compensation ch. d'amort.		160 000,00 €
	116.200	dépenses non opposables aux tiers financeurs - dépenses pour congés payés	3 970,95 €	
			AFFECTATION RESULTAT 2013	
AUTRES FINANCEMENTS	115.100	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde créditeur	5 213,90 €	
	106.860	réserve de compensation		5 213,90 €
			AFFECTATION RESULTAT 2014	
ASSOCIATION	110.000	report à nouveau	45 850,00 €	
	180.002	compte de liaison ceiis/auberge basculement à 1002 exo ZRR 2013		45 850,00 €
	110.000	report à nouveau	17 733,00 €	
	180.005	compte de liaison ceiis/cada basculement à 1005 exo ZRR 2013		17 733,00 €
CADA	115.100	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde créditeur	7 823,06 €	
	106.860	réserve de compensation		25 556,06 €
	180.005	compte de liaison ceiis/cada	17 733,00 €	
		AFFECTATION RESULTAT 2013		
ACCUEIL URGENCE	115.100	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde créditeur	4 706,50 €	
	115.190	résultat sous contrôle des tiers financeurs solde débiteur		528,48 €
	106.860	réserve de compensation		4 178,02 €
			AFFECTATION RESULTAT 2014	

